



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Baisse du chômage

Question au Gouvernement n° 2630

Texte de la question

BAISSE DU CHÔMAGE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Oppelt.

Mme Valérie Oppelt. Madame la ministre du travail, je me félicite de l'annonce, faite hier, de la baisse de plus de 3 % du nombre de demandeurs d'emploi dans notre pays en 2019. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Elle concerne l'intégralité des catégories, l'ensemble du territoire et toutes nos générations d'actifs. Cette nouvelle baisse du taux de chômage, associée à la création de 260 000 nouveaux emplois, vient souligner la renaissance de notre économie.

M. Éric Straumann. Merci, Trump !

Mme Valérie Oppelt. Notre majorité, depuis deux ans et demi, se bat dans cet hémicycle et sur l'ensemble du territoire pour réformer une économie délaissée, une industrie abandonnée et un chômage élevé. Nos réformes successives – dont la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, relative à l'apprentissage et à la formation professionnelle, et les ordonnances Travail – ont permis de redonner confiance à nos entrepreneurs et investisseurs, qui sont fiers de développer à nouveau une politique économique, industrielle et sociale ambitieuse.

L'annonce de cette baisse était attendue sur nos territoires qui ressentent ce regain d'activité et de dynamisme, et qui perçoivent que le programme du Président de la République, centré autour de la valeur qu'est le travail, est essentiel.

Cette politique doit également être le symbole de la réussite d'une politique ambitieuse d'inclusion des personnes éloignées de l'emploi : personnes en situation de handicap ou réfugiées, chômeurs de longue durée mais aussi femmes victimes de violences en reconstruction professionnelle.

Mme Frédérique Meunier. Y a-t-il une question ?

Mme Valérie Oppelt. Présente sur le terrain à Nantes depuis plus de deux ans, je sais que ces chiffres ne sont pas les seuls encouragements que nous obtenons. Nos concitoyens nous poussent à poursuivre notre travail.

Madame la ministre, quelles sont les futures étapes de votre politique de développement économique durable et d'emploi de qualité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Éric Straumann. Allô ? Allô ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Il faut se réjouir, en effet, sur tous les bancs, que, l'année dernière, 120 000 personnes inscrites à Pôle Emploi en catégorie A aient retrouvé un emploi : ce sont autant de familles dont la vie a changé. Parmi ces personnes, il y a beaucoup de jeunes, beaucoup de demandeurs d'emploi de longue durée ; et le taux de chômage a baissé y compris dans les départements d'outre-mer.

M. Pierre Cordier. Et les autres catégories ?

M. Loïc Prud'homme. Le CICE, c'est 40 milliards, c'est beaucoup par emploi créé !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. C'est un signe d'espoir important, dans un contexte difficile pour certains de nos concitoyens. Ceux-ci nous encouragent à aller plus loin. En Loire-Atlantique, votre département, le taux de chômage est aujourd'hui de 7 %, contre 7,8 % il y a deux ans.

Nous l'avons vu ensemble en visitant des entreprises adaptées et des chantiers d'insertion à Nantes, il faut permettre aux plus vulnérables d'accéder à l'emploi. Il faut aussi permettre aux PME et aux ETI de se développer en trouvant les compétences. Je me rappelle la visite de Loiretech et de la Saprena. Ce sont des sujets brûlants dans un département dont le taux de chômage est de 7 %.

Tout cela est encourageant, mais il reste beaucoup à faire. Nous devons nous appuyer sur nos forces. La première d'entre elles, c'est qu'il n'y a jamais eu autant d'apprentis en France : la réforme de l'apprentissage y a contribué. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Pour les maisons familiales rurales, l'augmentation est de 18 % ; pour les compagnons du devoir, elle est de 27 %, en un an.

Il n'y a jamais eu autant d'embauches en CDI : après une année record de 4 millions d'embauches en 2018, celles-ci ont, au cours des neuf premiers mois de l'année 2019, augmenté de 8 %. Grâce à la réforme de l'assurance chômage, qui encourage les employeurs à se montrer responsables sur ce sujet, nous irons encore plus loin.

Jamais autant de demandeurs d'emploi n'ont été formés aux métiers d'aujourd'hui et de demain, grâce au plan d'investissement dans les compétences, largement contractualisé avec les régions. Ce sont 900 000 personnes qui ont été concernées en 2019, et 1 million cette année.

Continuons, réjouissons-nous, mais surtout soyons actifs, car il nous reste beaucoup à faire !

Mme Mathilde Panot. Vous radiez des chômeurs, voilà pourquoi les chiffres baissent !

M. Loïc Prud'homme. Eh oui, plus de 170 000 radiations !

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Oppelt](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2630

Rubrique : Chômage

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 janvier 2020](#)